

(telle la famille Bode, installée à Aix-la-Chapelle, Francfort, Anvers et Hambourg). L'Église d'Anvers a donc bel et bien fonctionné comme un creuset et rassemblé ponctuellement des influences diverses, l'exil et la dispersion contribuant à en faire une caisse de résonance.

La piété et la théologie des luthériens d'Anvers ont ainsi exercé une influence large ; c'est particulièrement le cas dans le domaine du chant religieux. Elles se caractérisent par une focalisation sur le péché originel, mais aussi par une réflexion sur le culte clandestin. La légitimité de se constituer en « Église sous la croix » – donc d'instaurer un culte privé (*Hauskirchen*), voire de se dissimuler – ne cesse de susciter des débats avec les coreligionnaires qui ne sont pas en situation minoritaire, faisant écho aux conflits sur le nicodémisme chez les calvinistes.

Le livre de C. Brall laisse une impression d'inachevé, malgré son sérieux indubitable. L'objet qu'il se donne et surtout l'extension de son étude, multi-située, au-delà du lieu d'origine sont d'un grand intérêt : l'ouvrage montre notamment le fonctionnement d'une Église en diaspora, et même d'une communauté transnationale. Ces termes, qu'il n'utilise pas, sont largement en usage dans l'historiographie au sujet des juifs, des calvinistes francophones, sans parler des Grecs et des Arméniens. Ils le sont beaucoup moins, pour ne pas dire pas du tout, pour les luthériens de l'époque – Charlotte E. Haver le suggère pour les protestants de Salzbourg à partir du XVIII^e siècle².

L'ouvrage est cependant très marqué par son cadre de production (une thèse d'histoire de l'Église). L'auteur mobilise peu de sources tirées de l'histoire sociale ou de celle des migrations, s'appuyant sur une documentation normative, et laisse de côté les chrétiens « ordinaires », à quelques exceptions près. L'écriture, souvent poussive, ressortit souvent de l'exposition plutôt que de l'analyse. L'érudition, l'index (des lieux et des personnes), la bibliographie et la synthèse documentaire font de ce volume un travail malgré tout utile. Le livre constitue donc un jalon qui invite à prolonger l'étude d'une possible diaspora luthérienne dont l'influence dans les communautés d'accueil a été considérable. À Francfort, mais aussi à Hambourg, des associations caritatives de « Néerlandais de la Confession d'Augsbourg » où se rassemblaient des patriciens existent encore

aujourd'hui. La poursuite du chantier ouvert par cette étude n'en est que plus pertinente.

MATHILDE MONGE
mathilde.monge@univ-tlse2.fr
AHSS, 76-3, 10.1017/ahss.2021.135

1. Guido MARNEF, *Antwerp in the Age of Reformation: Underground Protestantism in a Commercial Metropolis, 1550-1577*, trad. par J. C. Grayson, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996.

2. Charlotte E. HAVER, *Von Salzburg nach Amerika. Mobilität und Kultur einer Gruppe religiöser Emigranten im 18. Jahrhundert*, Paderborn, Schöningh, 2011.

Mathieu Grenet

La fabrique communautaire. Les Grecs à Venise, Livourne et Marseille, 1770-1840

Rome, École française de Rome/École française d'Athènes, 2016, 456 p.

Maître de conférences à l'institut national universitaire Jean-François Champollion à Albi, Mathieu Grenet adopte en ce livre une approche comparatiste pour enquêter sur la structuration et le fonctionnement des colonies grecques de Marseille, Venise et Livourne. Sur le plan chronologique, l'ouvrage se focalise sur un moment de transition (1770-1820), marqué dans un premier temps par la Révolution française et l'Empire, puis par l'explosion de la question nationale grecque.

L'auteur propose une relecture de l'histoire des trois communautés, nourrie par une ample recherche d'archives et les plus récentes contributions du débat historiographique. Il en relève les spécificités et les analogies, mettant en lumière le réseau de connexions amené à se tisser au plan transnational et les répercussions suscitées par celui-ci dans les trois cités où ces communautés s'étaient établies. M. Grenet explore les ramifications les plus intimes qui structurent les trois colonies sur le plan socio-économique pour en éclairer la densité démographique, la composition de genre ainsi que les profils économiques et sociaux. Cette démarche lui permet de remettre en discussion l'image longtemps prépondérante – et encore actuelle – de la diaspora grecque, sans doute héritée du battage médiatique philhellénique et nationaliste.

Loin de se limiter à retracer une simple biographie des trois colonies, M. Grenet propose

une relecture critique du phénomène des diasporas, en l'occurrence celle de la communauté grecque. La réflexion se construit autour d'une série de mots-clefs mis en correspondance avec des interrogations cruciales dans le débat historiographique contemporain. Ainsi, le titre choisi pour le premier chapitre de l'ouvrage est formulé sur le mode interrogatif : qui est grec ? Question essentielle, qui mobilise encore aujourd'hui des dizaines de chercheurs. La réponse proposée par M. Grenet invite à s'ouvrir à la polysémie dont le terme est porteur, en particulier quand le discours porte sur les Grecs émigrés, tout en prenant acte des identités contingentes et relationnelles qu'il oblitère en favorisant l'amalgame : le grec est confondu avec l'orthodoxe, avec l'ottoman, le grec-catholique avec le grec-orthodoxe.

Or « être Grec » signifie tout d'abord « être étranger », terme riche de significations qui mobilise à son tour des identités ambiguës et flottantes dont les contours fluctuent d'une colonie à l'autre en fonction du degré de tolérance offert au sein de l'espace où elles se sont implantées. Statuts et règlements des pays qui ont accueilli ces étrangers s'efforcent de les cerner en les enfermant dans des catégories que l'historiographie la plus avertie considère toutefois comme plus révélatrice du regard porté sur eux par qui les élabore que véritable outil apte à définir ceux qu'elle prend pour objet. En quête d'une grecité plurielle, l'ouvrage met effectivement au jour les modulations d'une présence fuyante, à laquelle la diaspora – autre terme central de la réflexion – offre un espace privilégié d'expression et de régénération. Un espace ample, construit sur la multiplicité des réseaux et des protections, sur des drapeaux brandis et opportunément abaissés au gré des circonstances, sur des intérêts changeants, sur des stratégies contingentes qui épousent les évolutions des contextes dans lesquels elles se mettent en place – une réalité qu'il est au bout du compte impossible de réduire à sa seule dimension mercantile.

La nécessité d'inscrire dans une dimension historique cette présence multiforme et les espaces auxquels elle a donné naissance conduisent l'auteur à se livrer à une analyse minutieuse, quasi archéologique, pour appréhender la validité d'un lexique passé au crible de la recherche

documentaire. Ce cheminement intellectuel encourage l'exploration des lieux où les communautés prennent naissance et se régénèrent continuellement, où s'épanouissent tolérances et cosmopolitismes, termes à leur tour mis en regard et en discussion, par-delà les lectures qui ont souvent eu tendance à assimiler les unes aux autres. À partir des archives des loges maçonniques et des chambres de commerce – cercles privilégiés d'une socialité moderne, bourgeoise, européenne –, M. Grenet retrace des espaces riches d'expériences et d'itinéraires individuels. Ces histoires singulières témoignent de l'émergence de sensibilités nouvelles, impuissantes toutefois à faire table rase de conditionnements, de mentalités ou de goûts hérités du passé. Ce legs ancien est encore bien présent dans les boutiques des tailleurs et les demeures privées, y compris les résidences luxueuses des marchands les plus riches et influents.

L'ouvrage met ainsi en lumière l'essence multidimensionnelle et polyphonique d'une diaspora qui vit en osmose avec chacune des colonies qui la composent, colonies qui, de ce fait, poursuivent un dialogue constant et demeurent connectées, ouvertes à l'attraction exercée sur les individus et les groupes par des références culturelles et religieuses communes. L'auteur accorde une attention particulière (et c'est là l'une des perspectives les plus intéressantes proposées dans le cadre de cette réflexion) à ces connexions établies entre les espaces délimités par les implantations au niveau « micro » et celles déterminées au plan « macro » par la diaspora. Dans la période étudiée, la constellation des colonies grecques commence en effet à se structurer en espace unitaire. S'appuyant sur une documentation minutieuse, M. Grenet démontre qu'une telle unification n'est pas la résultante d'un seul facteur, comme le seraient par exemple les relations mercantiles. Chaque colonie nourrit une expérience de connexions multiples sur diverses échelles sociales, intellectuelles et économiques, dont les ramifications se déploient selon des rythmes divers, générant de nouvelles hiérarchies internes, en ressuscitant d'autres hérités du passé.

L'analyse s'emploie à faire émerger patiemment ce qui constitue le véritable cœur de la

réflexion, soit la notion de communauté, offrant ainsi à M. Grenet la possibilité de déconstruire également la typologie spécifique de ces implantations. Les communautés ne sont pas, souligne l'auteur, des entités immuablement figées, dotées de cohésion interne et de cohérence, mais bien des expériences sociales dynamiques qui se réinventent constamment au gré d'une renégociation incessante de leur statut juridique, de leur densité en termes de peuplement, des limites territoriales qui leur sont propres, de leurs compétences et de leurs objectifs. Ces communautés doivent donc être appréhendées non comme des « faits » historiques, mais comme des entités « à faire », autrement dit comme une « fabrique » qui, par-delà d'évidentes analogies, est chaque fois singulière, parce que chaque fois dépendante du cadre spatio-temporel spécifique dans lequel chaque communauté vient s'insérer.

Le cœur et l'âme de cette « fabrique » est ce que l'auteur définit comme un « cosmopolitisme quotidien », au sein duquel fermeture et ouverture vers l'extérieur cohabitent. Cette dualité est conditionnée par des discriminations qui agissent comme autant d'éléments de cohésion interne, encourageant l'homogamie matrimoniale, l'exclusivité et la décision de privilégier l'affinité, que ce soit en termes de culte ou d'origine territoriale. Afin de mieux cerner l'espace où s'exprime l'identité de ces communautés, c'est-à-dire leur capacité de résistance au changement et à l'assimilation, l'auteur explore les lieux de culte et les rites, autorisés de manière différenciée dans les trois cités. Encore une fois, l'analyse de cas spécifiques débouche sur des considérations de portée générale et à une remise en question d'interprétations sédimentées. Le cas des églises et des lieux de culte est révélateur : sont-ils des centres d'agrégation autour desquels se construisent les communautés issues de la diaspora ? Le sont-ils toujours ? Le sont-ils à l'exclusion d'autres paramètres ? Pas nécessairement, dit l'auteur. Il existe des cas numériquement significatifs où le choix du lieu de résidence obéit à d'autres impératifs. Ainsi nombreux sont les riches marchands grecs soucieux de visibilité et désireux d'être reconnus comme des membres de l'élite citadine qui n'ont aucun intérêt à habiter avec d'autres Grecs, souvent plus pauvres et moins influents. En d'autres termes, l'appartenance de « classe » polarise tout autant que le

lieu de culte, brisant de ce fait ce que la religion s'efforce de maintenir uni. Perdant en cohésion, la colonie n'est dès lors pas assimilable à un quartier défini et clairement identifiable sur le plan spatial.

Une telle dispersion dans l'espace urbain fonctionne comme un révélateur de *leadership* pluriels, quelquefois conflictuels : la capacité à exercer le pouvoir sur la colonie et/ou à la représenter est un objet de dispute et disputé. Toutefois, comme le met en évidence l'analyse à une échelle micro, la complexité des colonies n'est pas due exclusivement à leur articulation sociale. Celles-ci se sont en effet construites depuis leur origine grâce à l'apport de sous-groupes qui tendent à se constituer en fonction de leur profil professionnel, d'une foi commune ou de l'appartenance à une même « petite patrie » de provenance. Si une telle hétérogénéité a une origine souvent ancienne, elle est de nouveau d'actualité au crépuscule de l'époque moderne, par exemple lors de l'explosion des troubles qui conduiront la Grèce à s'affranchir de l'Empire ottoman. Les colonies de Livourne, Marseille et Venise deviennent alors pour l'auteur des « laboratoires » privilégiés pour relire le processus qui porte à l'indépendance grecque.

Les Grecs de la diaspora ont-ils participé à ces événements ? Si oui, de quelle manière ? M. Grenet met en évidence que leur participation fut bien différente de ce qu'affirme une longue tradition. Fidèles à elles-mêmes, les colonies réagirent de manière pragmatique, accordant la priorité à des arbitrages d'ordre contingent plutôt qu'idéologique. S'il fut effectif, le soutien à la cause hellénique obéit aux mécanismes traditionnels d'assistance et de charité envers les réfugiés, les exilés, les blessés, plus qu'il ne fut inspiré par les nouveaux idéaux nationalistes et patriotiques.

Analyser l'attitude des communautés issues de la diaspora au regard de l'indépendance grecque est donc encore une fois l'occasion de poursuivre la remise en question de visions sédimentées. Se trouve ainsi confirmée l'efficacité d'une démarche interprétative capable d'affronter des questions historiographiques ardues. Il n'en reste pas moins que le mérite essentiel de l'ouvrage de M. Grenet réside dans la contribution offerte en vue de l'élaboration d'une nouvelle taxonomie critique du phénomène de la diaspora, d'autant plus déterminante

si l'on considère l'importance que son utilisation pourrait avoir afin de favoriser une interprétation correcte des sources et une redéfinition épistémologique de la recherche dans le débat sur les diasporas et les « nations » étrangères.

GIAMPAOLO SALICE
 giampaolo.salice@unica.it
 AHSS, 76-3, 10.1017/ahss.2021.136

Arnaud Bartolomei et al. (dir.)

De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XX^e siècle)

Rome/Madrid, École Française de Rome/
 Casa de Velásquez, 2018, 569 p.

Les études consulaires ont été profondément renouvelées ces quinze dernières années¹ : dans cette veine, les actes du colloque conclusif du programme sur les fonctions marchandes des consuls du XVII^e siècle au début du XX^e siècle entendent interroger l'évolution de la fonction consulaire lorsque les États bureaucratisent leurs procédures et professionnalisent leur personnel. Si les consuls deviennent des instruments d'affirmation de souveraineté et de contrôle des ressortissants, aident-ils au développement des réseaux commerciaux et des performances économiques des marchands ? Ces travaux apportent une réponse nuancée par l'inventaire des différences chronologiques et géographiques, par la déconstruction de l'institution consulaire dévoilant les organes, les groupes sociaux et les individus en concurrence et par l'attention portée aux bénéficiaires, sans se cantonner à la vision des donneurs d'ordres.

Cet ouvrage, d'une grande richesse et bien pensé, est séquencé en cinq chapitres efficacement problématisés, doté d'un index, d'une bibliographie finale et de l'édition de 22 documents. Fait notable, il présente aussi un guide des archives disponibles afin de susciter de nouvelles recherches. Les auteurs invitent à privilégier la correspondance reçue (passive), plus à même de dépendre la diversité des activités des consuls et de leurs bénéficiaires que la correspondance envoyée (active), qui survalorise les autorités de tutelle : 17 % des lettres reçues par le consulat français de Cadix en 1820 émanent ainsi de particuliers. Des archives exceptionnelles

sont décrites, comme le recueil de suppliques et de réponses rassemblées lorsque François Savary était consul français à Constantinople (1592-1605), l'édition de la correspondance de François Philippe Fölsch, consul suédois à Marseille (1780-1832), ou encore les seize manuels consulaires français publiés entre 1744 et 1911.

Le classement et l'histoire précise des papiers officiels prouvent, dans le cas français, combien les séries sont complémentaires et recèlent de nombreuses surprises. D'ailleurs, une large majorité des contributions (16 sur 28) concerne le réseau français et l'application contrastée de la législation colbertienne. La description de fonds produits par l'activité d'autres réseaux aurait pourtant été la bienvenue pour mieux restituer les différentes logiques à l'œuvre dans cette Méditerranée fragmentée : celles des réseaux hollandais, anglais, américain, suédois, suisse, autrichien, grec et italien abordés dans ce livre appellent de salutaires approfondissements.

La question de savoir si les fonctions juridictionnelles des consuls (juger les litiges impliquant les membres de la communauté, certifier les documents, identifier les biens et les marchandises) bénéficient à l'ensemble des marchands est ensuite abordée. Sans surprise, les auteurs confirment que les consuls présents en Europe occidentale disposent de marges de manœuvre amoindries par rapport à ceux qui sont en poste dans l'Empire ottoman, mais les refus essayés par les Français souhaitant établir une chancellerie et un juge-conservateur à Barcelone prouvent combien les pressions des élites locales et les rapports de force diplomatiques sont primordiaux pour expliquer ces différences. L'affirmation différenciée des souverainetés importe donc davantage qu'un prétendu déterminisme géographique pour expliquer l'étendue des prérogatives juridictionnelles.

Dans l'Empire ottoman, les consuls peuvent jouer un rôle capital d'intermédiaire judiciaire dans les litiges interculturels, leurs prérogatives notariales s'étendant aussi aux sujets non musulmans (juifs, arméniens et orthodoxes) : le consul authentifie et produit des documents opposables dans les tribunaux européens et ottomans, ce qui fluidifie les relations commerciales. Selon Arnaud Bartolomei et Anne Brogini, d'ailleurs, les chancelleries consulaires ne sont sollicitées qu'en cas de doutes sur la légitimité des preuves quand